



Risques
Qualité & Conseils



INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE (ICM)
47, boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

MARCHE D'ASSURANCES

Assurance de Responsabilité Civile Générale et Professionnelle



Question n°1 : Bordereau de sinistre de 2005 à 2009 en responsabilité civile générale ou déclaration de non-sinistralité de l'ICM.

Réponse : L'ICM n'existant pas entre 2005 et 2009, aucun sinistre n'a pu être déclaré ou survenir.

Question n°2 : ICM possède-t-il un rapport de gestion de risques ou procédures de gestion ?

Réponse : Il n'existe aucune procédure de ce type. En revanche, l'ICM met à disposition un Livret d'accueil « Prévention Hygiène et Sécurité ».

Question n°3 : Quel est le nombre de salariés ETP par catégories (médical, non médical, chercheur, administration) ?

Réponse : Le tableau des effectifs est joint en annexe.

Question n°4 : Certification de sécurité du bâtiment/ Incendie / Informatique

Réponse : Est joint le rapport de la Commission de Sécurité, concernant le bâtiment et la protection incendie. En revanche, l'ICM n'étant pas soumis à certification informatique, il n'y a aucun autre document.

Question n°5 : La statistique sinistre des 36 derniers mois ?

Réponse : La statistique sinistre de 2010 à 2014 est jointe en annexe.

Question n°6 : Relevé de sinistralité de l'Assureur actuel pour l'exercice 2015 ?

Réponse : Cette information sera transmise ultérieurement.

Question n°7 : Merci de nous éclairer sur l'assiette de prime de 24 M € : masse salariale ou budget de fonctionnement ?

Réponse : Les 24.000.000 € de l'assiette de prime correspondent bien au budget de fonctionnement et non à la masse salariale. Le cahier des clauses techniques particulières a été mis à jour à la date du 08.12.2015

Question n°8 : Merci de nous transmettre l'acte d'engagement sous format word.

Réponse : L'acte d'engagement sous format Word est bien joint en annexe.

ANNEXE :

- Livret d'Accueil « Prévention Hygiène et Sécurité »
- Tableau des effectifs au 30/10/2015
- Rapport de la Commission de Sécurité.
- Sinistralité de 2010 à 2014
- Cahier des clauses techniques particulières mis à jour au 08.12.2015
- Acte d'engagement sous format word

SANNOIS, le 08.12.2015